



**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES

ORDRE DU JOUR

MERCREDI 24 FÉVRIER 2021, 15H

En vertu de l'Arrêté ministériel 2020-004 de la ministre de la Santé et des services sociaux du 15 mars 2020
« Le conseil d'administration de la Société « est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés
à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. » (page 4)

VIA PLATEFORME COLLABORATIVE EN LIGNE

-
-
- 1- Mot de bienvenue du président
 - 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire à huis clos du 27 janvier 2021
 - 4- Comptes à payer
 - 5- Politique pour prévenir et contrôler l'abus envers les usagers vulnérables.
 - 6- Adoption du remplacement temporaire de la secrétaire corporative au conseil d'administration de la STTR
 - 7- Affaires diverses
 - a)
 - b)
 - c)
 - 8- Période de questions
 - 9- Date de la prochaine assemblée
 - 10- Levée de l'assemblée